



BULLETIN DE SOUTIEN

Université d'Été Lions de la Musique (UDELM)



GRÂCE A VOS NOMBREUX SOUTIENS

L'UDELM, depuis sa création en 2000, c'est:

- ⇒ 19 sessions d'Université d'été avec son Festival dans l'Embrunais.
- ⇒ Plus de 950 stagiaires dont 270 aidés financièrement.
- ⇒ Plus de 140 concerts dans les églises de l'Embrunais.
- ⇒ Plus de 27 000 spectateurs.

Mais derrière les chiffres, c'est aussi la possibilité donnée à des jeunes de concrétiser leur rêve, de développer leurs talents musicaux ou de devenir des professionnels.

Certains stagiaires poursuivent leur carrière musicale dans différents pays comme la France, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, la Corée du Sud, l'Italie, le Japon, la Russie, la Slovénie et bien d'autres.

Retrouvez nous sur : <http://www.udelm.com>



BULLETIN DE SOUTIEN

Université d'Été Lions de la Musique (UDELM)



QUE FAIT L'UDELM ?

Depuis 20 ans, l'UDELM est au service de jeunes musiciens français et étrangers qui souhaitent se perfectionner.

Les Masterclass de l'Université d'Été Lions de la Musique du Festival de l'Embrunais ont pour but:

- ⇒ de développer les qualités musicales de l'interprète,
- ⇒ d'aider les stagiaires à s'intégrer en qualité de musiciens de rang d'orchestre ou comme chambristes,
- ⇒ de favoriser l'expression publique de leur talent en donnant des concerts organisés

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

À tous les jeunes musiciens français et étrangers qui désirent se perfectionner dans leur discipline musicale au moyen d'ateliers spécifiques.

AVEC QUI ?

Un corps professoral exceptionnel composé de Maîtres de notoriété internationale :
Philippe AZOULAY - Guitare • Nicolas BARONNIER - Trompette •
Yves CAUTRÈS - Hautbois • Christophe JÉRÔME - Saxophone •
Hervé HOTIER - Flûte • Nathalie LANOE - Piano •
Vladimir KOSSJANENKO - Alto • Vassily SCHERBAKOV - Piano •
Violeta SMAILOVIC-HUART - Violon • Manfred STILZ - Violoncelle •
Steffen TREKEL - Mandoline •

COMMENT EST FINANCIÉE L'UDELM ?

Par les dons des Clubs Lions, des sympathisants (personnes physiques ou morales), des organismes publics (subventions), des sponsors locaux (le Club Lions d'Embrun se consacre toute l'année à l'organisation de cet événement), des sponsors privés ainsi que par le produit des concerts donnés pendant l'Université d'été et par ceux organisés par les Lions Clubs au cours de l'année.

QUE COMPREND LE STAGE DE 10 JOURS ?

Le séjour et l'hébergement des stagiaires, des cours individuels avec les professeurs, ainsi que la logistique des concerts.

QUE COÛTE LE STAGE À L'UDELM ?

Le coût du stage est de d'environ 1650 euros.
Part financement stagiaire : * 825 euros + Part financement UDELM : 825 euros.

* Dans le cas de revenus modestes, une aide complémentaire pourra être accordée sur les 825 euros à la charge du stagiaire.



BULLETIN DE SOUTIEN

Université d'Été Lions de la Musique (UDELM)



L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ LIONS DE LA MUSIQUE A BESOIN DE VOUS !

E N G A G E Z - V O U S À N O S CÔTÉS !

- ⇒ Organisez un concert avec des stagiaires confirmés : nous vous accompagnerons dans l'organisation, si vous le souhaitez.
- ⇒ Prenez en charge un stagiaire en versant 1 000 euros à l'UDELM.
- ⇒ Participez à la session en apportant un encouragement aux stagiaires et aux Maîtres par un séjour à la station des Orres (site: www.hotel-lesecrins.com)

DEVENEZ MEMBRE BIENFAITEUR

SOUTENEZ L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ LIONS DE LA MUSIQUE (UDELM)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone: Courriel:

Pour les membres Lions, indiquez le nom de votre Club:

Je souhaite adhérer à l'Université d'Été Lions de la Musique (UDELM)

*Dons (cochez la case choisie)

En qualité de membre Actif, Bienfaiteur* 30 € 50 € Autre.....

Individuel (Personne Physique)

Entreprise - Association (Personne Morale) 100 € 150 € Autre

Clubs Lions.

Joindre le règlement de votre contribution de€ par chèque libellé à l'ordre de :
Université d'Été Lions de la Musique (UDELM) à adresser au : 4 rue de la Liberté 13640
La Roque d'Anthéron.

Nota: dès réception du don, il vous sera adressé un reçu fiscal.

Les personnes physiques peuvent déduire de leurs impôts 66% de leurs dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les entreprises peuvent déduire 60% dans la limite de 5% de leur C.A.

SUR NOTRE SITE INTERNET: www.udelm.com

DÉCOUVREZ : *Notre corps professoral *Le calendrier des concerts 2020 * Votre hébergement aux ORRES



BULLETIN DE SOUTIEN

Université d'Été Lions de la Musique (UDELM) Festival dans l'Embrunais



La Masterclass 2019 - Les Maîtres, les stagiaires et l'encadrement

Vos contacts

Président Michel Capron 06 20 48 30 73 capron.mjj@free.fr	Vice-Président Directeur Artistique Claude Lantenois 06 07 58 19 04 c.lantenois@free.fr	Directrice Artistique Adjointe Aude Lantenois-Farkas 06 23 78 42 87 aude.lantenois@gmail.com	Secrétaire Jean-Jacques Delagnau 06 23 28 23 16 jjdelagnau@gmail.com
Trésorière Arlette Céard 06 08 90 92 89 jla.ceard@orange.fr	Communication Jean-Pierre Koch 06 30 74 55 99 j.pierre.koch@gmail.com	Délégué L.C. Embrun Albert Isnard 06 07 90 76 22 ac.isnard@orange.fr	Présidente d'honneur Marguerite Favre 06 10 60 28 44 favre.marcel@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur: <http://www.udelm.com>